

Lycée Jeanne d'Arc



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Membre

Ecoles  
associées  
de l'UNESCO





*Réunion de présentation  
des Sections Linguistiques*

*Lycée Jeanne d'ARC*  
*Lycée Jeanne d'Arc*



# *Plan de la présentation*



Présentation du Lycée Jeanne d'ARC et de son offre de formation



Différence Section Binationale – Section Internationale - SELO



Spécificités, horaires et effectifs



Recrutement et affectation

# *Plan de la présentation*



Questions diverses



# *Présentation du Lycée Jeanne d'ARC et de son offre de formation*

**Lycée Jeanne d'ARC**  
*Lycée Jeanne d'Arc*



# *Présentation du Lycée Jeanne d'ARC*

- Lycée à taille humaine
- Environ 70 enseignants
- De nombreux projets pédagogiques

# *L'offre de formation du Lycée Jeanne d'ARC*

- Série Générale
- Série STMG

# *Spécialités en Première et en Terminale*

## Série Générale :

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais et Allemand

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales



# *Spécialités en Première et en Terminale*

## Série STMG :

Gestion et Finance

Mercatique (Marketing)

Ressources Humaines et Communication

# *Spécialités en Première et en Terminale*

## ● Pôle d'excellence linguistique :

Anglais LVA,  
Allemand LVB, Espagnol LVB, Italien LVB

## ● Options linguistiques :

Espagnol LV3, Portugais LV3, Italien LV3,

## ● Autres options :

Latin, Management et Gestion

# *Spécialités en Première et en Terminale*

## • Sections linguistiques spécifiques :

Les sections Internationales : OIB (2 sections)

Les sections Binationales : ABIBAC – BACHIBAC

## • Sections linguistiques non-spécifiques :

Les sections Européennes : SELO Anglais, Allemand et Espagnol

Le dispositif immersion Euro+ Anglais validé comme une SELO Anglais



# *Différence Sections Binationale – Internationale – SELO*

## Les Sections Binationales :

- ABIBAC

- BACHIBAC

- Enseignements spécifiques

- Admission en Section Binationale

- Evaluation au Baccalauréat

# *Différence Sections Binationale – Internationale – SELO*

## La Section Internationale Britannique :

- Enseignements spécifiques
- Admission en Section Internationale
- Evaluation au Baccalauréat
- Ce que l'OIB n'est pas

# *Différence Sections Binationale – Internationale – SELO*

- Les SELO : Allemand - Anglais - Espagnol :
- Enseignements spécifiques
- Admission en Section Européenne
- Evaluation au Baccalauréat

# *Différence Sections Binationale – Internationale – SELO*

- Le dispositif immersion Anglais :
  - Enseignements spécifiques
  - Admission en dispositif immersion
  - Evaluation au Baccalauréat = SELO Anglais





*Spécificités, horaires et effectifs :*



Lycée Jeanne d'ARC  
*Lycée Jeanne d'Arc*



# Spécificités, horaires et effectifs :

	Sections linguistiques spécifiques (substitution au tronc commun)			Sections linguistiques non spécifiques		
	Sections binationales		Section Internationale	Sections Européennes		
Effectifs 2020-2021	ABIBAC	BACHIBAC	Section Internationale Britannique	SELO Allemand	SELO Anglais	SELO Espagnol
Seconde (330 élèves)	26	17	48	10	21	10
Première (270 élèves)	27	17	48 (en 2021-2022)	11	21	17
Première STMG (70 élèves)					10	
Terminale (270 élèves)	24	18	23	8	30	9
Terminale STMG (70 élèves)					9	

**DISPOSITIFS INTERNATIONAUX - SI, SELO et DNL - baccalauréat 2021**

**Les sections internationales préparant l'option internationale du baccalauréat général**

en concertation avec le pays ou l'organisme intéressé au fonctionnement de la section

**Langues vivantes : 4h d'enseignement complémentaire de langue et littérature dans la langue de la section (LVA)**

**1 ou 2 disciplines non linguistiques (DNL) enseignées en partie dans la langue de la section, parmi :**

- histoire-géographie (la moitié du temps d'enseignement - 4 heures - enseigné en LV)
- enseignement scientifique (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)
- mathématiques (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)

**Evaluation au baccalauréat :**

Les épreuves communes de contrôle continu en LVA sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de terminale (coefficient 15).

Puis, en fonction des DNL choisies:

- les épreuves communes de contrôle continu en histoire-géographie sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu organisée en classe de terminale (coefficient 15);
- pour les mathématiques et l'enseignement scientifique, une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de première et en classe de terminale, est ajoutée aux épreuves communes (coefficient 10).

**Les sections européennes ou sections de langues orientales (SELO)**

dans le cadre du projet d'établissement

**Langues vivantes : horaires renforcés dans la langue vivante de la SELO (LVA ou B)**

**Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL), dont une partie du programme est enseignée dans la langue de la SELO.**

Pas de liste restrictive des enseignements pouvant faire l'objet d'une DNL.

**Evaluation au baccalauréat :**

Le candidat valide la SELO sous deux conditions :

- avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve de contrôle continu de la langue vivante de la section ;
- avoir obtenu au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu propre à la SELO (constituée à 20% d'une note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale).

(Note prise en compte comme enseignement optionnel.)

**La discipline non-linguistique (hors SELO)**

sous la responsabilité d'un professeur doté ou non d'une certification complémentaire en LV

**Pas d'enseignement spécifique de langue vivante.**

**Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) : Au moins 1h hebdomadaire de l'enseignement commun est enseigné en langue étrangère (obligatoirement la langue A, B ou C du candidat).**

**Evaluation au baccalauréat:**









Le candidat valide sa DNL s'il obtient au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu visant à évaluer le niveau maîtrise de la langue acquise dans la DNL (constituée à 20% de la note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale)

(Note prise en compte comme enseignement optionnel.)










# Réforme du Baccalauréat : répartition des épreuves

## Calendrier des épreuves du contrôle continu

### Première

1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
	Histoire-géographie 	Histoire-géographie 
	LVA / LVB 	LVA / LVB 
	Mathématiques* 	Mathématiques* 
		Enseignement scientifique** 
		Enseignement de spécialité suivi en 1 <sup>re</sup> uniquement 

### Terminale

1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
	Histoire-géographie 	Histoire-géographie 
	LVA / LVB écrit et oral  	LVA / LVB écrit et oral  
	Mathématiques* 	Mathématiques* 
	Enseignement scientifique** 	Enseignement scientifique** 
EPS	→ Tout au long de l'année	

\* Voie technologique - \*\* Voie générale

# Réforme du Baccalauréat : répartition des épreuves

## Calendrier des épreuves finales

60 % de la note finale

### Première

sept.

janv.

juin

**Français**  
écrit et oral

### Terminale

sept.

janv.

mars

juin

**Spécialités**

**Philosophie**

**Épreuve orale terminale**

# *Réforme du Baccalauréat : cas spécifiques*

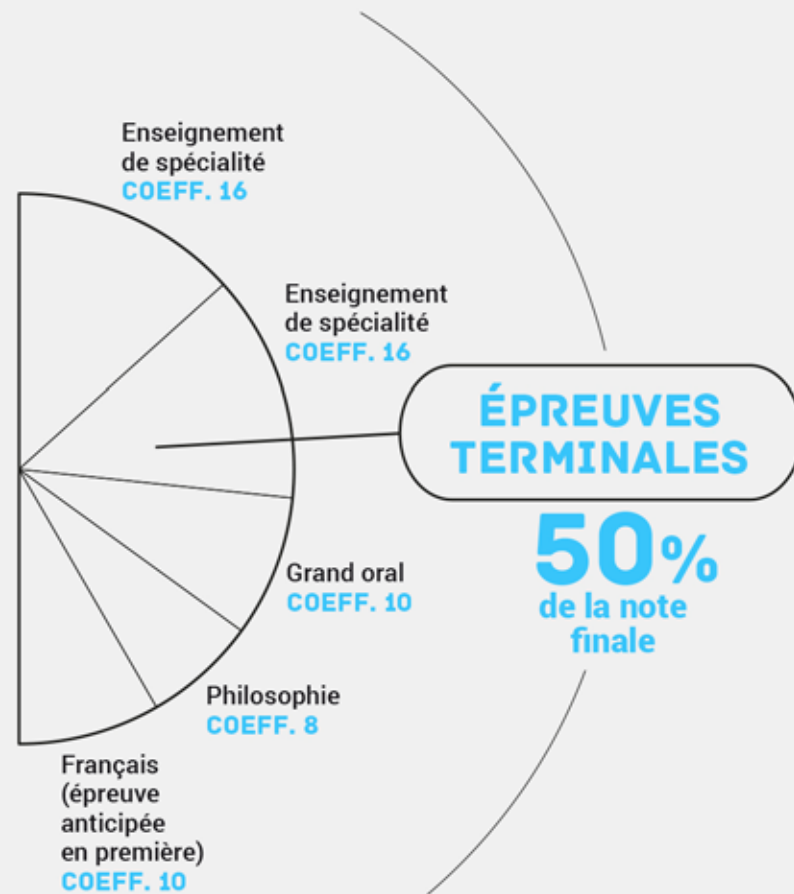
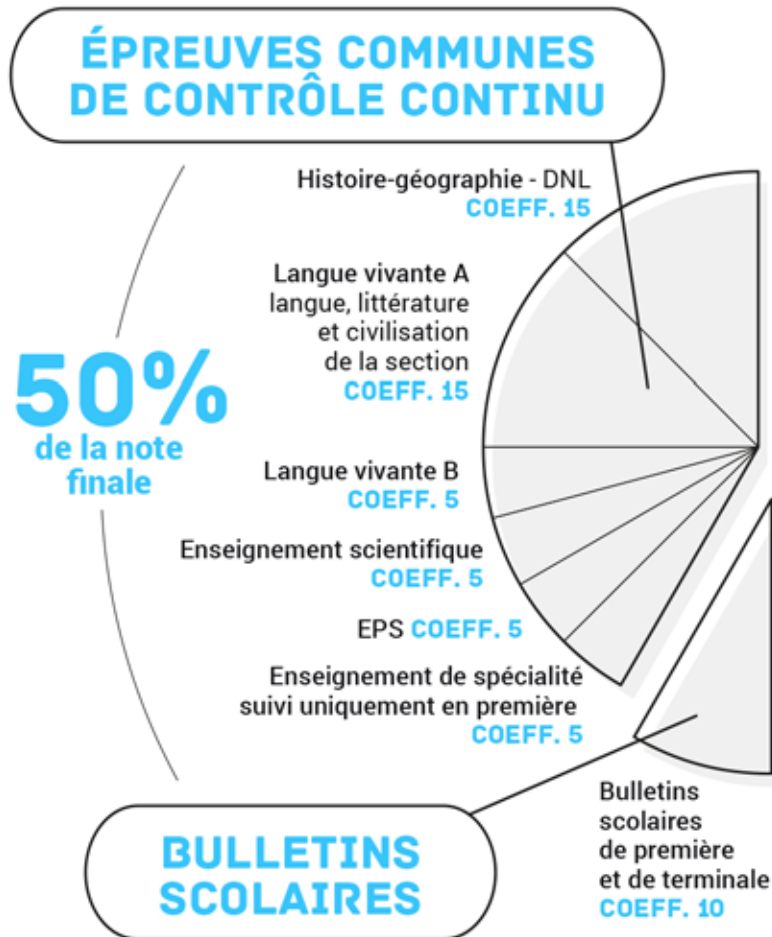
- Sections linguistiques (européenne, langue orientale, internationale, binationale, DNL)
- Épreuves de contrôle continu prévues par arrêté du ministre de l'éducation nationale

Epreuves spécifiques Sections Linguistiques Spécifiques :				
	ABIBAC	BACHIBAC	SI ANGLAIS	COEFFICIENT
DNL HISTOIRE	Epreuve spécifique qui remplace le contrôle Continu d'HG : écrit 5 heures + moyenne de CC de la discipline non évaluée à l'épreuve spécifique au 3 <sup>ème</sup> trimestre de Terminale Coefficient : 15	Epreuve spécifique qui remplace le contrôle Continu d'HG : écrit 5 heures pour la seule partie Histoire de l'épreuve au 3 <sup>ème</sup> trimestre de Terminale Coefficient : 15	Epreuve spécifique qui remplace le contrôle Continu d'HG : écrit 4 heures au 3 <sup>ème</sup> trimestre de Terminale Coefficient : 10 Oral : Coefficient 5	Coefficient : 15
LANGUE ET LITTÉRATURE	Epreuve spécifique qui remplace le contrôle Continu de la LVA : écrit 5 heures + oral 30 mn au 3 <sup>ème</sup> trimestre de Terminale Coefficient : 15	Epreuve spécifique qui remplace le contrôle Continu de la LVA : écrit 4 heures + oral 20 mn au 3 <sup>ème</sup> trimestre de Terminale Coefficient : 15	Epreuve spécifique qui remplace le contrôle Continu de la LVA : écrit 4 heures au 3 <sup>ème</sup> trimestre de Terminale Coefficient : 10 Oral : Coefficient : 5	Coefficient : 15

*Déformation du Baccalauréat : ses spécificités*

# LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES

avec une discipline non linguistique, hors section chinoise



# Spécificités, horaires et effectifs :

Spécificités	SELO	Immersion Euro+
Disciplines	Histoire-Géographie	Histoire-Géographie et Mathématiques
Evaluation	Epreuve spécifique	
Diplôme	Baccalauréat français avec mention Section Européenne	
Evaluation au Baccalauréat 2021	Le candidat valide la SELO sous deux conditions : - avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve de contrôle continu de la langue vivante de la section ; - avoir obtenu au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu propre à la SELO (constituée à 20% d'une note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale). (Note prise en compte comme enseignement optionnel.)	



# Spécificités, horaires et effectifs :

Horaires 2021-2022	SI Anglais	BACHIBAC	ABIBAC	SELO		Immersion
Seconde	Histoire-Géographie : 4 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie : 4 heures Littérature : 4 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure		Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure  +  Mathématiques dans la langue de la section : 1 heures
Première	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure + LV : 1 heure		<i>Les élèves d'Euro + rejoignent la section européenne Anglais pour le niveau Première</i>
Première STMG				Economie-Gestion en Anglais : 1 heure		
Terminale	Histoire-Géographie : 6 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure + LV : 1 heure		
Terminale STMG				Economie-Gestion en Anglais : 1 heure		

# Spécificités, horaires et effectifs :

Recrutement	Dans toutes les sections, la scolarité doit au moins avoir été suivie en classe de Première ET de Terminale pour pouvoir être validée			Uniquement en Seconde
	SI Anglais	BACHIBAC - ABIBAC	SELO	Immersion
Admission	Oral au cours de la classe de Troisième + dossier	Oral + écrit au cours de la classe de Troisième + dossier	Dossier de candidature	Dossier de candidature
Entrée en classe de Première	Oui sur entretien + dossier	Oui sur entretien + dossier	Oui sur dossier	Non

# *Spécificités, horaires et effectifs :*

- Possibilité de stages d'immersion d'une demi-journée du mois de janvier au mois de mars



# *Recrutement et affectation :*



**Lycée Jeanne d'ARC**  
*Lycée Jeanne d'Arc*









# *Recrutement et affectation :*

## ATTENTION :

- Écrit Section Internationale Britannique : 19 mai 2021 l'après-midi
- Oraux toutes sections spécifiques : du 17 mai 2021 au 21 mai 2021



# *Recrutement et affectation :*

## • Sections Européennes et Immersion Euro+ :

Procédure de recrutement en classe de Seconde dans le cadre de la procédure académique :

- La sélection se fait sur dossier. Les dossiers sont à faire parvenir pour fin mai au Lycée Jeanne d'ARC.
- Les Sections Européennes ne sont pas dérogatoires en termes de sectorisation pour la carte scolaire.
- La Section Immersion Euro+ est dérogatoire en termes de sectorisation pour la carte scolaire dans le cadre de la continuité des enseignements. Tous les élèves volontaires peuvent postuler en Euro + hors continuité des enseignements, mais dans ce cas, la section n'est pas dérogatoire,

# *Recrutement et affectation :*

## • Sections Européennes et Immersion Euro+ :

Procédure de recrutement en classe de Seconde dans le cadre de la procédure académique :

- Les informations et dossiers de recrutement sont envoyés sont chargés de transmettre les informations aux élèves de l'établissement ,
- Les dossiers doivent être transmis au Lycée International Jeanne d'ARC par les collèges d'origine également courant mai (date à venir),

# Questions

Lycée Jeanne d'ARC  
*Lycée Jeanne d'Arc*





Lycée Jeanne d'Arc



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Membre



Ecoles  
associées  
de l'UNESCO